Un hommage de Hamborn à Fritz Thyssen

Hamborn, 27. — La municipalité de Hamborn a décerné à Fritz Thyssen, le titre de citoyen honoraire.

Vers un coup d'Etat en Bavière

Rupprecht reparaîtrait

Munich, 27. — A Munich, on s'attend à un coup d'Etat monarchiste, déclenché par les troupes de Hitler, qui veulent profiter d'une fête militaire — fête de consécration des drapeaux — arrangée pour aujourd'hui pour renverser le gouvernement et restaurer la monarchie des Wittelsbach, sous le sceptre de Rupprecht. On sait que le gouvernement bavarois considère lui-même la situation comme extrêmement grave, à tel point qu'il a interdit les manifestations organisées par Hitler, et que ce dernier a annoncé qu'il passera outre à l'interdiction.

Ludendorf nous menace de la « furor teutonicus »

Munich, 27. — Hier, à Munich, profitant de l'inauguration officielle du corps franc oberland, à laquelle il assistait revêtu de son plus bel uniforme, l'ancien chef du G. Q. G., général Ludendorf, a déclaré notamment :

Les masses ouvrières de la Ruhr agissent pendant que nous palabrons. C'est le cœur rempli d'émoi, que j'ai vu arriver le jour où la classe ouvrière est venue se ranger derrière les industriels et les employés, derrière leurs supérieurs, pour agir en commun contre l'ennemi, dans le but de restaurer l'honneur allemand. Je bénis ce jour tant attendu.

Des convulsions agitent le peuple allemand tout entier. Si la France, dans sa folie sadique, ne renonce pas à mettre au mur des hommes allemands, coupables d'être restés fidèles à leur patrie, alors la « furor teutonicus » se donnera libre cours et rejaillira partout en flammes formidables

Mobilisent-ils?

Des milliers de jeunes gens s'enrôleraient dans la Reichswehr

Essen, 27. — Malgré les démentis prodigués par les autorités impériales, on signale des cas de plus en plus nombreux où des troupes de jeunes gens, dont quelques-uns voyageaient même par train spécial, se sont présentés à Berlin ou ailleurs, pour être enrolés dans la Reichswehr. Cinq cents jeunes gens sont arrivés, hier matin, à Berlin, venant du littoral de la mer du Nord, où les enrôlement clandestins sont effectués avec méthode par la brigade Rossbach. Ces volontaires auraient été à nouveau rapatriés par les soins du ministère de l'intérieur.

A Hanovre, cinq mille mobilisés arrivèrent subitement dans la ville et essayèrent vainement, dit-on, de voir Hindenburg. Les journaux socialistes s'élèvent contre cette tentative de mobilisation.

Importants détachements nationalistes arrivés à Berlin

Berlin, 27. — La police a arrêté hier après-midi à son arrivée à Berlin une troupe de 250 à 300 jeunes gens venant du Mecklembourg et de Poméranie, se disant membres d'associations patriotiques. L'organisateur de ce transport est le chef du fameux corps libre de Rosbach. Des drapeaux aux couleurs bavaroises ont été saisis. Quelques-uns de ces jeunes gens ont été arrêtés. Les autres après avoir été fouillés ont quitté Berlin se rendant à Munich.

On annonce de Hambourg que les membres des troupes nationalistes socialistes ont reçu chacun un billet de chemin de fer et les fonds nécessaires pour le voyage. D'autres détachements nationalistes venant de Thuringe sont attendus à Berlin.

D'autre part, hier soir, dans un train à destination de Munich, 500 membres de l'ancien corps libre de Rosbach ont été arrêtés. L'examen de leurs papiers par la police a établi que ces 500 hommes constituent une brigade du corps de Rosbach. Quarante officiers portant en partie l'uniforme militaire et des décorations, le pistolet à la ceinture, se trouvent parmi les personnes arrêtées. Cent autres membres de la brigade réussirent à échapper à la police et à poursuivre leur route vers Munich. Les 500 personnes arrêtées ont été enfermées dans la caserne de Guéra.

L'agitation est solidement organisée

D'autre part, les nationalistes, les brigades Ehrardt et Rossbach, ainsi que la fameuse organisation Consul, ont envoyé dans la Ruhr et sur la rive gauche du Rhin plusieurs milliers d'agents provocateurs, dont la mission est de déchaîner des troubles entre les autorités militaires alliées et les populations. Ce sont ces agents provocateurs, abondamment pourvus d'argent, qu'il convient de rendre, en toute première ligne, responsables des incidents comme ceux qui se sont déroulés, avant-hier et hier, à Essen, Mayence, Duisbourg, Dusseldorf, Trèves et Kreuznach.

La petite Entente offrirait sa médiation

La « Pravda », journal de Belgrade, apprend, de source bien informée, que la Tchéco-Slovaquie, au nom de la Petite-Entente, se propose d'offrir sa médiation entre la France et l'Allemagne, pour le règlement de la question des réparations

Ce journal ajoute que l'arrivée à Belgrade de M. Tsar, ministre de Tchéco-Slovaquie à Berlin, n'est pas étrangère aux propositions de son gouvernement.

Les troupes anglaises restent sur le Rhin

On n'a aucune indication sur la nature de la décision

Londres, 27 — Une note « Reuter » confirme cet après-midi que le cabinet anglais a décidé de ne pas retirer du Rhin les troupes britanniques.

La note s'exprime ainsi : on ne peut obtenir aucune indication dans les milieux officiels de Londres, en ce qui concerne la nature de la décision du cabinet anglais sur la situation politique.

L'action de la France critiquée par le " Times "

Londres, 27. — Dans un éditorial, le *Times* critique à nouveau l'action de la France dans la Ruhr.

Les français, dit-il, en agissant séparément, ferment la porte aux réparations.

Nous espérons qu'ils s'apercevront des dangers inhérents à une action isolée et qu'ils reviendront, avant qu'il soit trop tard, sur leur décision.

En ce qui nous concerne, ajoute le *Times* nous estimons qu'il est sage de laisser nos troupes à Cologne jusqu'à l'extrême limite possible, à un moment où l'Europe se trouve dans un si grave péril.

« La France a été notre alliée, l'Allemagne notre ennemie » dit Lord Derby

Londres, 27. — Bariant hier soir après le Conseil de Cabinet au dîner de la 66e division à Manchester, Lord Derby, ministre de la Guerre, a dit : « Je m'efforce de rester attaché à mes principes et l'un d'eux que je conseille, est que notre union avec la France soit aussi étroite en temps de paix qu'elle l'a été en temps de guerre.

J'espère que rien ne surviendra qui puisse la rompre.

Je me rappellerai toujours, a-t-il dit, que la France a été notre Alliée et l'Allemagne notre ennemie. »

Comme par hasard, douze avions allemands ont pris feu

ILS ETAIENT VENDUS A LA POLOGNE

Londres, 27.— On mande de Copenhague au « Daily Mail » que douze aéroplanes allemands, qui étaient, depuis 1918, entreposés à Wandrup, région frontière entre le Danemark et l'Allemagne, avaient été récemment vendus à la Pologne.

Hier matin, vers 3 heures, le hangar où ces appareils étaient remisés, a pris subitement feu et a été complètement détruit.

On a remarqué que le robinet d'un grand réservoir de benzine, situé dans un champ voisin, avait été ouvert et que le liquide s'était infiltré sous le hangar.

L' « Ekstnodladet » signale, à ce sujet que deux individus, parlant allemand, avaient été aperçus, hier, aux environs de Wandrup.

La police danoise les recherche.

Une réunion syndicale interdite à Jeumont

Une conférence avait été annoncée par voie d'affiches aux nombreux ouvriers métallurgistes de la région de Jeumont et d'Erquelines pour vendredi à 4 heures du soir dans cette dernière ville.

Cette réunion avait pour but d'exposer la conception de la C. G. T. sur les réparations et élever une protestation contre l'occupation de la Ruhr.

Lorsque les orateurs Rey, de la C.G.T., Piron secrétaire de l'Union des Métaux de Jeumont et Delobelle de l'U. D. arrivèrent à Erquelines pour prendre la parole, les polices française et belge interdirent la réunion.

A la Cour d'Assises du Nord

Trois faiseuses d'anges d'Escaudain sont condamnées à la prison

A l'audience de samedi des Assises du Nord —la dernière de la session— ont comparu trois femmes d'Escaudain, inculpées de manœuvres criminelles.

Voici leurs noms et les condamnations qu'elles ont encourues :

Jeanne Leroy, née Renard, est condamnée à 2 ans de prison.

Clémentine Canivez, femme Joosten, est condamnée à 1 an de prison.

Catherine Germain est condamnée à 1 an de prison.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les rencontres d'aujourd'hui

Lille. — Olympique Lillois contre Utile Dulci de Deventer, de Hollande, 14 h. 15, avenue de Dunkerque.

Roubaix. — Le match Racing-Club de Roubaix contre Club Français n'aura pas lieu. Les Parisiens devant jouer un match de championnat.

Tourcoing. — U. S. Tourcoing (réserves) contre S. C. de Douai 1, 14 h. 15, rue de Gand

Marquette — F. C. Marquette contre O.S.C. d'Halluin.

Roubaix. — La Turgotine contre U. S. Roubaisienne ; F. C. de Roubaix contre S. C. Fivois.

Ronchin. — U. S. Ronchin contre J. A. Armentières.

REGION DE L'ARTOIS

U. S. de Nœux contre U. S. d'Auchel.
Stade Héninois contre Carabiniers de Billy-Montigny.
U. S. de Lillers contre U. S Bruaysienne
R. C. de Lens contre Stade Béthunois.

REGION CAMBRESIS-VALENCIENNES

S. C. de Caudry contre U. S. de Le Quesnoy.
S. de Lourches contre I. C. de Somain.
U. S. de Berlaimont contre A. C. de Cambrai.
F. C. Valenciennes c. Olympique Amandinois.

REGION MARITIME

C. S de Calais contre U. S. de Montreuil.
J. S de Desvres contre U. S. Dunkerque-Malo.
U. S. Touquet-Paris-Plage contre J. S. Boulonnaise.

Olympique Lillois

Equipe 1 A et Utile Dulci de Denventer (1), à 14 heures, à Lille, avenue de Dunkerque.
Equipe 2 B et Stade Ardennais (1), à 14 h., à Charleville.
Equipe 2 et Association Sportive Tourquennoise (2), à 10 h., à Lambersart, avenue de l'Hippodrome.
Equipe 3 et Association Sportive Tourquennoise (3), à 10 h., à Tourcoing, aux Orions.
Equipe 4 et Association Sportive Tourquennoise (4), à 8 h. 30, à Lambersart, avenue de l'Hippodrome.
Equipe 5 et Association Sportive Tourquennoise (5), à 8 h. 30, à Tourcoing, aux Orions.
Equipe 6 et Sporting-Club Fivois (6), à 10 h., à Lambersart, au Canon-d'Or.
Equipe 7 et Iris-Club Loossois (3), à 8 h. 30, à Loos Château Kiesner.
Equipe 8 et O. L. (9), à 8 h. 30, à Lambersart, au Canon d'Or.
Juniors A et Stade Roubaisien (Juniors A), à 8 h. 30 à Roubaix, au Parc Cordonnier.
Equipe Minimes et Union Sportive de Dunkerque-Malo (Minimes), à 10 h. 30, à Lambersart, au Canon d'Or
Equipe Vétérans et Lille-Université-Club (1) à 8 h. 30, à Lambersart, au Canon d'Or.

Club Athlétique Delezenne

Equipe (mixte) contre R. C. R. 1 B, à 10 h., au boulevard de Lyon Rendez-vous vestiaire au boulevard de Reims, à 9 h. 30.
Equipe 2 contre F. A. Blanc-Seau 2, à 10 h. au Blanc-Seau. Rendez-vous au vestiaire du terrain, à 9 h. 30. Prendre Tramway D., Gde-Place, arrêt boulevard Descat.
Equipe 3 contre R. C. R. 3, à 10 heures, au boulevard de Reims. Au vestiaire à 9 h. 30.
Equipe Juniors contre O. S. Halluin Juniors, à Halluin, à 8 h 30. Rendez-vous place Fosse-aux-Chênes, à 7 heures.
Les joueurs non excusés aux matches seront passibles d'une amende. Les sociétaires possédant des cartes pour le concert sont priés de les remettre aux membres de la Commission se trouvant aux terrains.

Olympique-Sporting Halluinois

L'Equipe 1re se rend à Marquette, pour jouer son 10e match en championnat promotion.

L'Equipe 2 contre l'U. S. T. (3 b), à 14 h. 30 à Halluin.
L'Equipe 3 contre le Racing-Club de Roubaix (4 b), à 10 heures, à Halluin.
L'Equipe Junior A contre C. A. Delezenne Junior, à 13 heures.

Ces 4 équipes sont priées d'être très exactes pour ne pas gêner l'horaire fixé.

Les équipes 1re et Junior sont en championnat ; 2 et 3 en match amical.

Tous les équipiers disponibles peuvent s'entraîner dimanche, à 8 heures, mais jusqu'à 9 heures seulement pour rendre le vestiaire libre avant 9 h. 30.

Demandes de matches

Union Sportive de Ronchin. — Equipe 1 contre Equipe 1 promotion ou 1 B., division d'honneur, à partir de mars.
Equipe 2 à partir de mars.
Equipe Juniors à partir de février.
Ecrire à M. André Gillon, 92, rue Léon-Gambetta, à Thumesnil.

E. S. des Cheminots de Lille-Délivrance. — L'Etoile Sportive de la Délivrance (Société des Cheminots), demande matches sur son terrain.

Equipe 1re, les 18 et 25 février et 4 mars, à 9 h. 30.
Equipe 2, les 4 et 11 février et 4 mars, à 14 h. 30.

Ecrire à M. Didier, 29 place Beaulieu, cité de la Délivrance, à Lomme.

Avis à nos Correspondants et Secrétaires de Clubs

Nous prions instamment nos correspondants et les secrétaires de clubs, de nous faire parvenir, dans la soirée du dimanche, en nos bureaux, 186 bis, rue de Paris, téléphone 233, Lille, les résultats des diverses manifestations qui se seront déroulées dans leurs villes respectives. Trop souvent, des résultats nous sont adressés, le mardi ou le mercredi Nous comptons sur le concours de tous pour obtenir dès les rencontres terminées, les résultats, afin de pouvoir en garantir l'insertion.

Hippisme

Courses à Vincennes

DIMANCHE, 27 JANVIER

1re COURSE. — 1. Trente V, L. Dufour, gag., 36.50 ; pl., 15.00 ; 2. Tricoteuse, Lintant, pl., 15 ; 3. Tagliamento, Guéroult, pl., 28.

2e COURSE. — 1. Rayon X, Cadiot, gag., 32 ; pl., 15.50 ; 2. Ruell, Bouley, pl., 15.50 ; 3. Rapille, M. C. Ockhosi, pl., 17.50.

3e COURSE. — 1. Sidi bel Abbès, Guigot, gag., 82.50 ; pl., 20 ; 2. Séducteur, Pottier, pl., 13.50 ; 3. Sarcelle Auvray, pl., 64.50.

4e COURSE. — 1. Souvenir, Le Bourhis, gag., 48 ; pl., 23.50 ; 2. Soquette, M. Adèle, pl., 38.50 ; 3. Sablonnière, Pain, pl., 25.50.

5e COURSE. — 1. Télémaque V, Gougeon, gag., 42 ; pl., 23.50 ; 2. Trianon, Boudeau, pl., 20.

6e COURSE. — 1. Rostère, P. Daubichon, gag., 50.50 ; pl., 14.50 ; 2. Rachel, L. Dufour, pl., 13 ; 3. Quo Vadis, Baloche, pl., 20.

7e COURSE. — 1. Palefrol, C. Masson, gag., 16.50 ; pl., 13.50 ; 2. Réjane, Cnudde, pl., 16 ; 3. Quartier Général, J. Méquignon, pl., 73.

Courses à Nice

1re COURSE. — 1. Léonor, G. Mitchel, gag., 12 ; pl., 8.50 ; 2. Pitika II, Zambelli, pl., 13.

2e COURSE. — 1. Crown Again, G. Mitchel, gag., 16 ; pl., 9 ; 2. Intriguer, Delfarguell, pl., 20.50.

3e COURSE. — 1. Barker, L. Barbe, gag., 12 ; pl., 7 ; 2. Tribord, G. Mitchel, pl., 11 ; 3. Kayoshk, J. Hérold, pl., 12.50.

4e COURSE. — 1. Le Goliath, F. Gaudinet, gag., 14 ; pl., 9.50 ; 2. Mirebeau II, J. Bedeloue, pl., 17.

Quatre Allemands condamnés à mort

Ils sont, avec des complices, les assassins du Lieutenant Belge Graaf

Le Conseil de Guerre d'Aix-la-Chapelle a prononcé son jugement samedi à 4 heures, dans le procès des assassins du lieutenant belge, Graaf, fils d'un général.

On se souvient que Graaf fut la victime d'un complot fomenté par la police verte à Aix la Chapelle.

Les policiers choisirent pour exécuter leur triste complot un jour où tous étaient de service afin de pouvoir fournir un alibi. Au cours de la première réunion, il fut décidé qui tirerait. C'est le lieutenant Reinhardt lui-même qui désigna Klein, Grabert et Riebke. C'est lui aussi qui décida que tous se mettraient en costume civil. C'est lui enfin qui choisit l'arme du crime.

Par contumace, l'accusé en fuite, Gurtacher, a été condamné à trois ans de prison.

Renhardt, Klein, Grabert et Riebke ont été condamnés à la peine de mort.

Thermolen à 20 ans de travaux forces ; Dohmians à 15 ans de travaux forcés ; Nonak et Claus à 3 ans de prison. La veuve Heckmann à cinq ans de réclusion ; Vandenberk, le receveur de tramway, a été acquitté.

L'écraseur de Mérigny sévèrement condamné

Il fera deux mois de prison et paiera quatre cent mille francs de D. I.

Le 23 Septembre dernier, à la sortie de Pont à Marcq, sur le territoire de la commune de Mérignies, à la veille du circuit des routes pavées, l'auto conduite par M. André Cauchois, chauffeur au service de MM. Levrault, Tersen et Cie, négociants, rue de Cassel à Roubaix, procédant à des essais à une vitesse de 85 km à l'heure, a heurté une charrette anglaise conduite par M. Paul Demesmay, cultivateur à l'empleuve qui, au dire de M. le docteur Cordonnier, expert, est atteint d'une incapacité de 100 pour cent pour paralysie des muscles de la face et troubles mentaux.

Après plaidoirie de Me De Lauwereyns, pour M. Demesmay, partie civile, qui réclamait 600.000 francs de dommages-intérêts, et l'éloquent et énergique réquisitoire de M. Durand, substitut du Procureur de la République qui regrette que la législation pénale actuelle ne permette pas de poursuivre pour homicide. Le tribunal correctionnel de Lille a condamné hier Cauchois, défendu par Mes Balavoine et Arnoux, au maximum de la peine, soit à 2 mois de prison, 100 fr. d'amende et 400.000 francs de dommages et intérêts au profit de la partie civile.

Les obsèques de M. Plateau ont eu lieu sans incident

Auparavant une délégation des groupes de gauche avait fait part de ses craintes à M. Poincaré

Paris, 27. — Les obsèques de Marius Plateau, rédacteur à l' «Action Française», ont été célébrées, aujourd'hui, à midi, en l'église Saint-Pierre du Gros Caillou, en présence des membres de la famille ; de MM. Léon Daudet et Maurras, et des membres du Comité d'Action Française, ainsi que de différentes délégations d'anciens combattants, de jeunes filles royalistes, des sections d'Action française.

De nombreuses personnalités du monde royaliste y assistaient, notamment le duc de Luynes, représentant le duc d'Orléans, ainsi que de nombreux parlementaires, notamment le général de Castelnau, Maurice Barrès, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Vaugirard.

Avant les funérailles, dans la matinée, une délégation de divers groupes de gauche de la Chambre, composée de MM. Lugol et Thomson (de la gauche républicaine démocratique) ; Renard (du groupe radical et radical-socialiste), et Rozier (socialiste indépendant), a été reçue par le Président du Conseil.

Les membres de la délégation ont fait part à M. Raymond Poincaré des craintes suscitées dans les divers partis qu'ils représentent, par l'agitation régnant depuis quelques jours, dans certains milieux politiques et, notamment, par l'annonce de manifestations aux obsèques de M. Marius Plateau.

Les Volontaires de la mort

A LILLE, PAR PEUR DU CONSEIL DE GUERRE, UN SOLDAT S'EST FAIT SAUTER LA CERVELLE

Le soldat B... Gustave, 21 ans, de la classe 1921, appartenant à la 11e Cie du 43e R. I., caserné au quartier Souham, et originaire de Lille, s'est suicidé hier en se tirant un coup de fusil sous le menton.

Après l'exercice du matin, le militaire avait gagné sa chambre, située au second étage et n'était pas descendu à la soupe avec ses camarades.

Le jeune soldat se trouvait très affecté à la suite d'une punition de quatre jours de prison qui lui avait été infligée pour soustraction de menus objets à plusieurs hommes de sa chambrée. Une enquête était ouverte contre lui et c'est la peur de passer devant le conseil de guerre qui le pousse à se donner la mort.

C'est le caporal Molty, qui venait le chercher pour le conduire aux locaux disciplinaires, qui découvrit son cadavre, baignant dans une mare de sang. La boîte crânienne était sautée et la matière cérébrale avait giclé au plafond.

L'autorité militaire fit aviser M. Desbordes, commissaire de police du 3e arrondissement, qui se rendit sur les lieux pour y faire les constatations d'usage

Les parents du désespéré, honorablement connus à Lille, furent prévenus avec tous les ménagements possibles du malheur qui les frappait. Leur douleur est navrante.

Le corps du petit soldat a été conduit à l'Hôpital-Militaire.

UN ANZINOIS S'EST TUE A LILLE D'UN COUP DE COUTEAU A LA TEMPE

Samedi matin, vers 9 heures, un homme s'est suicidé en se tirant un coup de revolver à la tempe droite, dans une chambre du cabaret Mir, 240, rue de Paris, à Lille, où il était descendu vendredi soir.

Le défunt a été trouvé porteur de papiers au nom de Parfait Cardon, né à Anzin, le 9 mars 1884, y demeurant, rue Carnot, 141

Un docteur ayant constaté le décès, le corps a été transporté à la Morgue. La police a avisé la mairie d'Anzin.

Un cadavre de nouveau-né dans des ruines

CETTE MACABRE DECOUVERTE FUT FAITE A FOUQUIERES-LEZ-LENS

Deux ouvriers, Delambre et Lortioy travaillaient à l'abatage de vieux corons, cité n. 6 des Mines de Courrières, à Fouquières-les-Lens, quand l'un d'eux, d'un coup de pic mit à jour le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin, parfaitement constitué qui avait été déposé dans les décombres.

La police fut avisée aussitôt et des constatations qui furent faites sur place il résulte que le cadavre a dû être déposé cinq ou six jours antérieurement à cette découverte.

Le parquet va descendre sur les lieux.

Six Marocains condamnés à mort

Casablanca, 27. — Le Conseil de Guerre a condamné à mort, par contumace, six indigènes qui, le 12 mai 1921, ont assassiné pour les dévaliser, un colon français M. Jumel et sa femme dans la région de Boujad.

Notre enquête sur le projet d'augmentation des impôts

"Ce projet mort-né est enterré" nous dit Bernard, député du Pas-de-Calais

Nous avons vu au bureau de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais, BERNARD, député du Pas-de-Calais.

Voici ce qu'il nous a déclaré au sujet du projet de surtaxe de 20 0/0 proposé par le Ministre des Finances.

« Nous sommes contre tout impôt de consommation, à plus forte raison avons-nous protesté contre l'augmentation d'un double décime sur les impôts actuels dont la répercussion n'aurait pas manqué de déterminer une hausse correspondante et supérieure même au coût de la vie trop élevé.

« Le projet de Lasteyrie était non seulement impopulaire, mais profondément injuste. Aussi a-t-il été combattu par tous les partis et particulièrement par le parti socialiste dans toute la France.

« Craignant le dépôt du projet ministériel la Commission du Commerce à la Chambre s'est réunie au plus vite pour examiner la proposition et lui faire échec. Ainsi que «Le Réveil » l'a annoncé, la Commission du Commerce s'est prononcée à l'unanimité contre le vote du projet afin de peser sur les décisions du gouvernement et amener le retrait du projet du Ministre des finances, aqui toute la Chambre était hostile.

« On peut donc considérer, qu'après la décision de la Commission du Commerce, le projet est enterré ».

Si les conclusions de Bernard sont exactes, nous ajouterons simplement en guise de « De profundis » que nous sommes très heureux d'avoir — par nos protestations et la publication des résultats de notre enquête — contribué à cet enterrement.

Un assassin s'est suicidé à Bruxelles

En 1915, à Lille, il tua l'agent de police Clabaut

Pendant l'occupation, en 1915, l'agent de police Clabaut fut massacré dans une bricqueterie située dans le quartier de Pellevoisin, à Saint-Maurice-Lille. Les trois bandits assassins présumés furent arrêtés et relâchés par la complaisance des boches. L'auteur principal vient de se suicider à Bruxelles.

UN PEU D'HISTOIRE

En 1915, les quelques policiers restés à Lille avaient fort à faire avec de nombreux vauriens qui ne vivaient que de rapines. De nombreux vols se commettaient à Pellevoisin. L'agent Clabaut, de Lille, chargé de ce secteur, fut attaqué par trois bandits. Quelques jours après ce coup, des passants retrouvaient son corps dont la tête était en bouillie, dans la briqueterie Coisne.

UNE FEMME PARLA

La maîtresse de l'un d'eux mue par la jalousie dénonça le trio qui fut arrêté et hébergé à la Maison d'arrêt. En ce temps-là, les enquêtes judiciaires étaient difficiles et contrecarrées toujours par nos ennemis.

Le chef de bande, un Madeleinois, Suerinck Edmond, né le 21 avril 1880, originaire d'Halluin et domicilié rue des Gantois, n. 25, profita de la situation.

KAMERAD !

Pendant une visite, à la prison, des autorités allemandes, il établit un alibi et se présenta comme déserteur français. Cet aveu lui valut un billet de voyage pour un camp de prisonniers. A l'armistice, il put goûter comme le plus brave des poilus, la joie de la liberté. Mais il préféra demeurer en Belgique, la patrie de ses deux complices.

TRAQUE !

Mais la justice veillait. Le signalement de Suerinck avait été lancé dans toutes les directions. Depuis plusieurs mois, on le savait à Bruxelles. La souricière était tendue et l'on s'attendait à son arrestation. Une fois encore, l'amour le trompa. Son amie avait renseigné la police. Traqué comme une bête fauve, la peur de la guillotine, le poussa à l'ultime détermination, il se logea une balle de browning dans la cervelle. C'est la nouvelle que nous transmet la police de Schaerbeek, le populeux faubourg de Bruxelles.

CLABAUT, VICTIME DU DEVOR

L'épouse du malheureux agent de police Clabaut habite toujours dans le quartier de Pellevoisin où son mari était très estimé

Les nombreuses personnes qui ont subi le joug de l'envahisseur se rappelleront non sans émotion la grandiose manifestation qui eut lieu lors des funérailles de cette victime du devoir. — S.

39.000 Cheminots supprimés en Italie

Rome, 27. — Le Conseil des ministres a approuvé le projet de réduction du nombre des cheminots de 229 000 à 190.000. Cette réduction permettra de réaliser une somme de 70 millions pour le budget de 1923-1924 et de 375 millions pour le budget de 1924-1925.

FEUILLETON DU 29 JANVIER 1923 — N° 12

La Revanche de Liliane

Roman d'amour par DELLY

Résumé des feuilletons précédents

Mme de Soursy, veuve et ruinée par une catastrophe financière, s'est vue contrainte, avec sa fille Liliane, âgée de douze ans, d'accepter l'hospitalité d'une cousine de son mari, Lady Laurence Stanville, femme sèche et autoritaire qui vit à Brecnwich, en Angleterre, avec son fils Hugh, possesseur d'une importante fabrique de drap.

Depuis la mort de sa mère, survenue un an après l'installation à Stanville-house, Liliane est interne dans une institution où elle apprend la comptabilité et la sténo-dactylographie. Elle a pu, à l'insu de lady Stanville, cultiver le piano et le dessin et, ses études terminées, elle regagne à contre-cœur l'austère logis de Brecnwich, où elle est traitée en parente pauvre.

Elle y retrouve heureusement une famille amie, les O' Feilgen, chez lesquels elle est reçue à bras ouverts.

DEUXIEME PARTIE

Liliane eut un léger frémissement... Il faudrait pourtant qu'elle se décidât à tenter près de lui cette démarche..., à demander l'autorisation de travailler pour gagner son pain, pour ne plus rien leur devoir, à eux, ces orgueilleux, pour échapper enfin à leur joug !

Que lui répondrait-il ?... La renverrait-il durement, comme autrefois ?

Depuis ces quinze jours, il ne lui avait pas adressé dix mots, en dehors d'un bref « bonjour » ou « bonsoir, Liliane », quand il la voyait au lunch ou quittait le salon après le dîner. Mais elle avait plus d'une fois senti, sur elle, le regard énigmatique de ses yeux bleus, — regard rapide mais singulièrement pénétrant, qui n'avait pas la dureté habituelle chez lui, mais causait pourtant à Liliane une sorte de gêne.

Non, ce ne serait pas chose facile de se résoudre à lui présenter cette requête !... Il tenait à distance jusqu'à sa mère elle-même, ce hautain lord Stanville. Lady Laurence recueillait ce qu'elle avait semé dans l'âme de son fils : sécheresse du cœur, esprit d'indépendance orgueilleuse, persuasion qu'il appartenait à une essence très supérieure... et, sous la froide déférence dont il usait à l'égard de sa mère, secret dédain pour l'idolâtrie dont il avait été, dont il était plus que jamais l'objet.

Autrefois, il lui parlait des affaires de la fabrique. Maintenant, il ne lui en disait mot que très rarement, de façon incidente. Elle avait appris ainsi, deux ans auparavant, la construction de nouveaux bâtiments, d'importantes améliorations d'outillage, l'extension énorme donnée par Hugh à ces affaires déjà si importantes auparavant. Mais la femme au cœur dur, qui savait si bien dominer les êtres sans défense, courbait le front comme les autres devant cette impérieuse volonté, devant les décisions de cette autorité glaciale. Liliane avait fort bien remarqué, en ces derniers temps, qu'elle ne contredisait jamais son fils, quoiqu'il eût émis deux ou trois fois des idées contraires aux siennes... Il était donc fort compréhensible, que, dans cette atmosphère de crainte et d'adulation, l'orgueil de lord Stanville n'eût fait que croître en ces dernières années.

A vrai dire, cette complète indépendance du jeune homme à l'égard de l'opinion de sa mère donnait, à Liliane quelque espoir qu'il fît droit à sa demande. Que lui importerait, après tout, d'autoriser que sa pupille occupât, à Londres ou dans quelque autre endroit, une situation de dactylographe ou de comptable ? Il laissait bien ses cousines O'Feilgen donner des leçons pour vivre, dans la ville qu'il habitait. Et une fois cette autorisation accordée, lady Laurence n'aurait plus rien à dire, en admettant qu'elle eût le désir de conserver quelque temps encore sous sa coupe cette jeune parente détestée.

Mais Liliane ne pouvait parler à lord Stanville en présence de sa mère. Il lui faudrait donc demander une audience... Et elle reculait de jour en jour ce moment pénible.

« Ah ! que je suis lâche, songea-t-elle en reprenant son ouvrage. Je le ferai demain... Après tout, il ne me dévorera pas, comme je le disais autrefois à propos du pauvre petit Billy... Et une humiliation de plus ou de moins !... »

A ce moment, une sonnerie électrique se fit entendre... C'était lady Stanville qui l'appelait.

— Allons, quelque corvée encore ! murmura-t-elle avec un soupir.

Dans le salon où les volets clos maintenaient une relative fraîcheur, lady Laurence écrivait, tandis que miss Bairn, en robe d'intérieur claire et légère, paressait dans un fauteuil, une broderie à la main.

Ce fut-elle qui s'adressa à Liliane avec son habituel ton d'arrogance.

— Mettez votre chapeau, Liliane, et allez chercher mon corsage chez Mrs Ahston.

— Est-ce absolument pressé, miss Bairn ? Je pourrais peut-être y aller un peu plus tard, quand la chaleur sera moins forte ?

— Pas du tout, je veux ce corsage maintenant, pour l'essayer avant le dîner. Du reste, quand vous serez une employée quelconque, il faudra bien que vous sortiez à n'importe quelle heure, par n'importe quel temps !

Et un regard de dédain méchant compléta la phrase.

Liliane ne répliqua rien et regagna sa chambre. Elle mit son vieux chapeau de paille noire, prit ses gants qui n'étaient plus que reprises, et descendit pour s'engager dans la fournaise du dehors.

La couturière de Carrie demeurait à l'autre bout de la ville... Liliane déjà si accablée auparavant par la fatigue et la chaleur, n'en pouvait plus quand elle atteignit au but. Elle se reposa un moment, reçut le carton contenant le corsage et prit le chemin du retour.

Elle avançait avec peine, les jambes lourdes, le cerveau en feu. Un soleil de plomb dardait ses rayons sur la rue large, bordée de villas élégantes... Et Liliane n'avait pas une ombrelle pour se protéger. Son vieux parapluie, tout ce qu'elle possédait, se trouvait justement en réparation... Il fallait pourtant qu'elle se traînât jusqu'au bout, qu'elle atteignît au moins un petit coin d'ombre où elle pourrait s'arrêter un moment...

A cette heure torride, peu de monde se trouvait dehors. Quelques voitures, quelques automobiles passaient... L'un de celles-ci, glissant le long du trottoir sur lequel marchait la jeune fille, stoppa tout à coup. Une voix impérative demanda :

— Que faites-vous donc, Liliane, sous un pareil soleil ? Montez vite ici.

Elle leva les yeux, vit lord Stanville qui ouvrait vivement la portière... Comme elle restait là immobile, stupéfaite, il répéta :

— Allons, montez vite !

Elle obéit, sans trop savoir où elle en était... Et l'automobile repartit aussitôt.

Hugh prit le carton des mains de la jeune fille et le posa sur le siège en face de lui. Son regard s'attachait au visage empourpré par la chaleur et la fatigue, aux yeux un peu fiévreux sur lesquels s'abaissaient les paupières délicates.

— Quelle idée avez-vous de sortir par une température pareille ? Vous risquiez une insolation, ou tout au moins un fort malaise.

— Je le sais... Mais je n'étais pas libre de choisir.

— Pourquoi cela ?... Quelle était donc cette chose indispensable ?

— Miss Bairn tenait à avoir tout de suite son corsage qui était chez la couturière.

— Miss Bairn ?... A-t-elle donc coutume de vous donner ses commissions à faire ?.. et de vous imposer sa volonté ?

La teinte de pourpre se fit plus vive sur les joues de Liliane.

— Mais oui, mylord.

— Et ma mère le sait ?... Elle l'approuve ?...

Liliane répondit encore affirmativement. Lord Stanville s'enfonça dans l'angle de la voiture, sans quitter la jeune fille du regard. Il semblait examiner attentivement sa tenue, des pieds à la tête... Après un court silence, il demanda :

— C'est ma mère qui pourvoit à votre entretien ?

— Oui, mylord.

— Vous ne recevez pas une somme pour vos menues dépenses ?

— Non, je ne reçois rien... Je n'ai droit à rien, d'ailleurs.

Un éclair de fierté passa dans les admirables prunelles veloutées, que la fatigue alanguissait.

Un sourire vint aux lères de lord Stanville, — un de ces rares sourires qui, lorsqu'ils n'étaient pas nuancés de froide ironie, changeait étrangement, pour une seconde, l'expression de cette physionomie.

— Il n'est pas question de droit, naturellement... Nous parlerons d'ailleurs de tout cela plus à loisir.

Lilian ferma un peu les yeux, dans une subite détente physique... Après tant de fatigue et de malaise, elle se trouvait bien dans la voiture si parfaitement suspendue et capitonnée... Puis elle n'avait plus guère, en ce moment, la force de réfléchir, de s'étonner comme elle l'aurait dû en se voyant assise dans l'automobile de lord Stanville et l'objet de quelque intérêt de sa part, ainsi qu'en témoignaient ses questions et l'attention avec laquelle il continuait de la considérer.

Car bien qu'elle tînt ses paupières un peu baissées, elle sentait, sur elle, ce regard, et elle en éprouvait une gêne secrète.

(A suivre.)